

Concours Poésie

Les abribus ont la parole !

TAG - Rime sans frime - Horizons Vagabonds - Bicoz les mots - Service culturel de Pont de Claix

Règlement

Le concours « Les abribus ont la parole » est organisé par le service Prévention-Sécurité de la Sémitag et les associations Rime sans frime, Horizons Vagabonds, Bicoz les mots et le service culturel de Pont de Claix.

Le nouveau thème proposé pour le concours de poésie « Les abribus ont la parole » est « **Entre les lignes** ».

Ce concours est ouvert à tous. Les textes, un par participant, ne devront pas excéder 20 lignes. Chaque style a sa place, de la prose au rapp, de la poésie au slam.

Les textes devront être adressés à :
SEMITAG Concours de Poésie (L. Barry) - BP 258 - 38044 Grenoble Cedex 9,
ou par e.mail : concours.poesie@semitag.fr

L'ensemble des éléments doit parvenir à la Sémitag avant le 20 mai 2010 avec le nom, l'adresse, la date de naissance et le numéro de téléphone de l'auteur.

Après une présélection réalisée par les organisateurs du concours, un jury se réunira en juin 2010 afin d'élire les 4 lauréats. Un lauréat sera choisi dans chacune des catégories : moins de 12 ans, de 12 à 15 ans, de 16 à 20 ans et adulte.

Les gagnants seront informés par courrier ; la remise des lots aura lieu le mardi 22 juin 2010. Un bon d'achat de 60 euros et un abonnement mensuel TAG seront offerts à chacun des lauréats.

Les textes des lauréats seront affichés dans les abribus TAG en juin 2010.

Le transport pour 30 personnes (bus spécial ou sous forme de ticket) sera offert aux structures encadrantes des lauréats des catégories moins de 12 ans, de 12 à 15 ans et de 16 à 20 ans.

